Partenariat renforcé entre l'Union européenne et l'Amérique latine

2005/2241(INI) - 08/12/2005 - Document annexé à la procédure

FICHE D'IMPACT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Pour connaître le contexte de cette problématique, se reporter au résumé du document de base de la Commission COM (2005)0636 du 8 décembre 2005: « Un partenariat renforcé entre l'Union européenne et l'Amérique latine ».

1- OPTIONS POLITIQUES ET IMPACTS :

1.1- Option 1: la CE a fait le choix d'une approche politique, économique et sociale cohérente, qui anticipe les évolutions possibles de certains pays (appelés à devenir des puissances régionales) et des sous régions. Les opportunités offertes par le partenariat avec l'Amérique latine doivent être pleinement exploitées. Il importe en particulier de relever un certain nombre de défis:

- le dialogue politique actuel entre les 2 ensembles régionaux doit être plus pertinent et plus efficace: actuellement, le rôle des deux partenaires sur la scène internationale ne reflète pas le poids politique et économique qu'ils ont en tant que groupes régionaux ;
- il faut trouver les moyens concrets de stimuler les relations économiques et commerciales entre les deux ensembles régionaux: malgré un accroissement significatif des flux commerciaux au cours des 15 dernières années, le potentiel de croissance des échanges n'est pas exploité de manière suffisante ;
- il convient de faire de l'Amérique latine une région plus prospère en luttant contre les inégalités sociales, l'exclusion et la pauvreté; l'affaiblissement de la gouvernance démocratique; la mauvaise gestion des ressources naturelles ; le trafic de drogues illicites et le crime organisé ;
- il faut mieux adapter nos politiques à la diversité latino-américaine.

La Commission avance des éléments de réponse et des propositions pour relever ces défis :

- intensifier et cibler le dialogue politique;

- créer un environnement propice aux échanges et aux investissements;

- soutenir les efforts des pays de la région pour contribuer à la stabilité et la prospérité ;

- mieux coopérer et mieux se comprendre.

1.2- Option 2: une autre option aurait pu être de ne pas proposer de nouvelle stratégie pour l'instant et de poursuivre les politiques existantes, malgré les changements intervenus depuis 10 ans dans les deux ensemble régionaux et au niveau international. Ceci aurait été un signe négatif pour les partenaires latino-américains. En effet, il existe une perception croissante que l'Europe se désintéresse de la région: elle reflète probablement la crainte que l'Union européenne ne soit trop préoccupée par son propre élargissement et par la situation difficile d'autres régions du monde.

CONCLUSION: la Communication étant de nature générale, il n'a pas été possible d'analyser comment les impacts positifs et négatifs auraient pu être comparés pour chacune des recommandations de l'option retenue (option 1).

IMPACTS : en raison de la nature générale et politique de la Communication et du nombre élevé de parties intéressées, il n'a pas été possible d'analyser de manière quantitative l'impact économique, social et environnemental. Cependant certaines tendances possibles peuvent être identifiées. Si les recommandations proposées sont mises en œuvre par l'ensemble des parties concernées, la stratégie proposée devrait avoir un impact positif aux niveaux politique, économique, social et environnemental.

Les résultats attendus seraient :

- une meilleure compréhension entre l'Amérique latine et l'Union européenne permettant le développement de véritables alliances sur des sujets d'intérêt mutuels stratégiques ;
- un renforcement des valeurs fondamentales communes aux deux ensembles régionaux ;
- une voix plus forte pour l'UE et l'Amérique latine sur la scène politique internationale, grâce notamment à un meilleur suivi des recommandations des Sommets ;
- un renforcement du multilatéralisme et une meilleure gouvernance mondiale ;
- une multiplication des échanges économiques et commerciaux entre les deux ensembles ;
- de nouvelles opportunités pour les opérateurs économiques ;
- une croissance économique renforcée ;
- une amélioration des niveaux de vie des populations concernées ;
- des mesures concrètes pour lutter ensemble contre les changements climatiques et s'engager dans la voie du développement durable ;
- une plus grande cohérence de la politique de coopération et de développement de la CE dans la région latino-américaine.

L'impact pour l'UE serait politique et économique. Il est attendu que l'UE puisse développer son influence sur la scène mondiale, forger de nouvelles alliances au sein des instances internationales et augmenter sa visibilité. Au plan économique, il y aurait une relance de ses exportations et de ses investissements en Amérique latine. De nouveaux emplois pourraient être ainsi créés sur son territoire.

Impact pour l'Amérique latine : cette communication concernant un sujet relatif aux relations extérieures, l'impact est supposé être le plus grand sur les pays tiers concernés. L'objectif poursuivi à long terme est d'arriver à une meilleure distribution des richesses, à des politiques fiscales plus justes et à un accès plus large aux services publics et sociaux. Quels sont, par ailleurs, les gains à attendre d'une plus grande intégration sous-régionale en Amérique latine ? L'UE estime que l'intégration régionale est essentielle pour augmenter l'attractivité économique de la région, pour diminuer sa vulnérabilité et pour augmenter son influence dans les enceintes internationales. Enfin, la Commission souhaite limiter l' apparition de crises dans la région et réduire les sources potentielles de conflit. Elle forme le vœu que les citoyens latino-américains retrouvent confiance dans les institutions politiques de leur pays et confirment le choix de la démocratie opéré dans les années 1990. Á long terme enfin, la région devrait être plus stable.

2- SUIVI : la Commission va s'assurer que les orientations prises dans la présente communication soient intégrées à la phase de programmation lors de l'élaboration des « documents de stratégie par pays » et « par région », notamment pour la priorité accordée à la cohésion sociale.